

dix sols pour avoir taillé les armes de la Ville sur un écusson destiné à être placé au dessus de la *Table Claudienne*.

« (CC 790, p. n° 8.) — Le lundy quinziesme jour de
« novembre l'an mil cinq cens vingt neuf et autres jours
« de la sepmayne, en suyvens, les ouvriers apres nommez
« ont vacque a faire une fenestre pour poser une
« medalle (5) a l'hostel commun, par quoi a este faicte la
« despense qui s'ensuyt, et premièrement :

« Massons a v s. par jour :

« Maistre Jehan Debire, six jours.....	xxx ^s
« Anthoine Michel, cinq jours.....	xxv ^s
« Odynet Tardy, pour semblable.....	xxv ^s
« Philippe Bret, charretier, pour un voyage de « boys de chauffage de la porte saint « Marcel audict hostel commun.....	ii ^s vi ^d
« Maistre Jehan Aveynier, mareschal pour LXII « poinctes de marteau a i ^d piece.....	v ^s ii ^d
« A luy pour cinq assereures (crampons), a « x deniers piece.....	iiii ^s ii ^d
« Somme : iii ^l xi ^s x ^d .	

« Le dimenche xxi^e de novembre m^{vc} vingt neuf, hono-
« rable homme Charles de La Bessée, trésorier de la Ville,
« a paye aux personnes inscrites au present roole pour les
« causes y contenues ladicte somme de quatre livres, unze
« solz, dix deniers tournoys. COULAUD.

« Jehan SALA — Je certifie le contenu cy dessus.
« ED. GRANT. »

(5) C'est de la Table de Claude qu'il s'agit et non d'une médaille.